

TRANSPORTS
DEMOLITIONS
TERRASSEMENTS
TRAVAUX PUBLICS

CARRIÈRES
Sables
Graviers
Concassés

T. DANNENMULLER

04 74 22 21 45

50, chemin des Essards
01310 POLLIAT
Fax 04 74 23 56 98



**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
DE RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION DE L'EXPLOITATION
DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS
PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT
DEMANDE DE DEFRICHEMENT**

Carrière du Petit Vernay

Communes de Polliat et Montcet (Ain)

Juillet 2013
n°12.051

Siège : Route de Saint-Pons – Ecoparc Phoros – 34600 BEDARIEUX
Tél / (Fax) : 04 67 23 33 66 (60) – siège.herault@mica-environnement.com

Agence Lyon : 582, allée de la Sauvegarde – 69009 LYON
Tél : 04 78 64 84 75 – E-mail : agence.lyon@mica-environnement.com

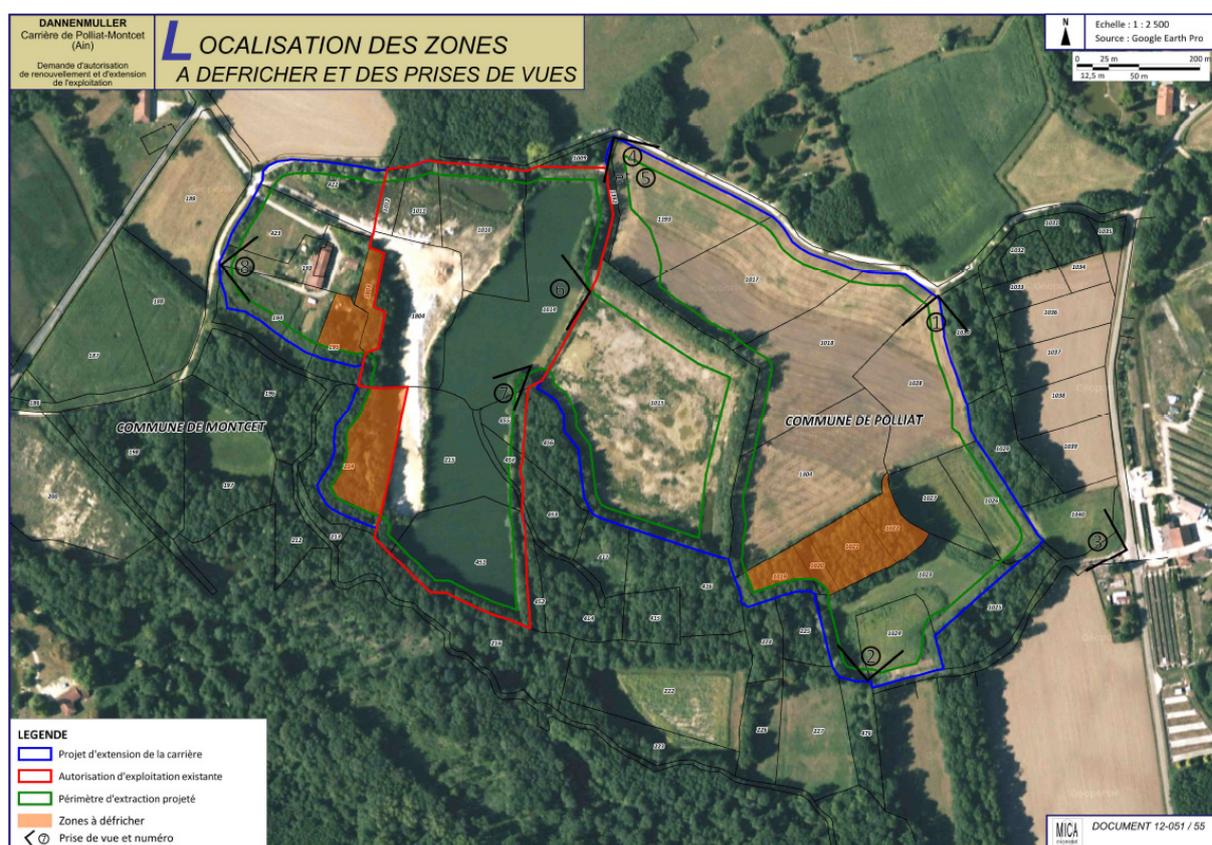
MICA Environnement NC : 18, route du Sud, Normandie – 98800 NOUMEA
Tél / Fax : (+687) 44 18 20 – E-mail : contact@mica.nc



MICA
environnement

LISTE DES PIECES DE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE

Formulaire CERFA	Document n°12.051dt/ 01
Annexe 1 - Informations nominatives du demandeur	Document n°12.051dt/ 02
Annexe 2 - Plan de situation IGN	Document n°12.051dt/ 03
Annexe 3 - Photographies couleur	Document n°12.051dt/ 04
Annexe 4 - Plan masse du projet	Document n°12.051dt/ 05
Annexe 5 - Plan des abords	Document n°12.051dt/ 06
Annexe 6 - Incidences du défrichage	Document n°12.051dt/ 07
Annexe 7 - Etude d'impact et Evaluation Natura 2000	Document n°12.051dt/ 08



Périmètre des secteurs à défricher :

- A l'Ouest : 6 169 m² de boisement (dont 4 000 m² de boisement de bordure du Bois de la Murteissière et 2 169 m² de boisement relictuel à l'Est de la maison,)
 - A l'Est : 6 590 m² de peupleraie

AVANT PROPOS

La société DANNENMULLER développe un projet de renouvellement et d'extension de carrière sur les communes de Polliat et Montcet (01), aux lieux-dits « Petit Vernay », les « Ravellettes », « La Croz ».

Dans le cadre de ce projet, une étude d'impact et une évaluation Natura 2000 sont déposées auprès des autorités compétentes.

CARACTERISTIQUES DU PROJET

Superficie du projet	17 ha
Volume annuel exploité	70 000 tonnes

Le défrichement projeté concerne une surface de 12 759 m² structuré de la manière suivante :

- 6 169 m² de boisement, situé en lisière du massif boisé de Murteissière,
- 6 590 m² de peupleraie (âgée de 20 à 25 ans), encadrée par des parcelles agricoles sur 3 côtés, et par un bois sur une largeur.

Formulaire CERFA

**Document
n°12.051dt/ 01**

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

DEFRICHEMENT dans la cadre d'un projet de renouvellement et d'extension d'une carrière

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 51, sous-rubrique : a	Surface de défrichement :

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

L'entreprise DANNENMULLER exploite une carrière de matériaux alluvionnaires de 5 hectares environ et une unité de traitement de matériaux sur une emprise de plus de 2,7 ha, soit 7,7 ha pour l'ensemble du site. L'exploitation arrive à la fin de son autorisation et de ses réserves disponibles. La pérennisation de l'activité nécessite une extension du périmètre autorisé et un défrichement pour une surface totale de 12 759 m² : 2 169 m² du boisement relictuel + 4 000 m² d'un boisement en bordure du boisement de la Murteissière + 6 590 m² de peupleraie.

4.2 Objectifs du projet

Le projet de défrichement permet de pérenniser l'activité extractive de la carrière destinée à satisfaire la demande locale en granulats et de restituer un projet final sous forme de deux plans d'eau compatibles avec une activité de pêche à l'Ouest et la pisciculture à l'Est.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les 6 169 m² de boisements seront défrichés pendant la première phase (0-5 ans) et les 6 590 m² de peupleraie pendant la seconde phase (5-10 ans).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Lors de la remise en état finale, les parcelles seront restituées sous forme de plans d'eau (et sa berge) (cf. plan final).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Une étude d'impact complète (et une évaluation des incidences Natura 2000) sont déposées auprès des autorités compétentes.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface à défricher :	12 759 m ² au total dont :
- 4 000 m ² de boisements en bordure du bois de la Murteissière	- 4 000 m ²
- 2 169 m ² de boisements relictuel à l'Est d'une maison	- 2 169 m ²
- 6 590 m ² de peupleraie	- 6 590 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieux-dits "Petit Vernay",
"Les Ravelettes",
"La Croz", "Au Vernay"
communes de Montcet et Polliat (01)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- 6 169 m² sont des boisements spontanés
- 6 590 m² sont des peupliers (âge 20 à 25 ans) pour partie exploités

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU de Polliat en cours de révision
- PLU de Montcet en cours de révision

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inventaire des zones humides du département de l'Ain - 2006 et 2013 - pour les 6 169 m ² de boisement : une surface équivalente de boisement est créée à 200 mètres au Nord du site, - pour les 6 590 m ² de peupleraie (sur ce site, drainée par des fossés périphériques): un reboisement d'une zone humide est prévue au lieu-dit Les Grands Prés près de la Veyle (parcelle 187).
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise de la zone inondable n'est pas associée à une période de retour donnée. Aucune hauteur d'inondation n'est connue de manière précise. L'inondabilité du secteur est associée aux crues de l'Irance qui déborde vers le Nord dans les alentours du secteur de l'Illon.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 SIC/ZPS La Dombes (FR8201635) et ZPS La Dombes (FR8212016) les plus proches sont à 3,7 km.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les perturbations, dégradations et destructions potentielles de la biodiversité par le projet ne sont pas de nature à porter atteinte à l'intégrité et au bon accomplissement des cycles vitaux des espèces à enjeu de conservation identifiées sur le secteur. Les enjeux écologiques concernant la faune (avifaune et chiroptères) demeurent limités sur le site retenu et les impacts résiduels sont faibles.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un espace forestier sera remplacé par un espace naturel.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les effets du défrichement ont été étudiés dans le cadre de l'étude d'impact du site prenant en compte son environnement immédiat et identifiant les parcelles à défricher en particulier.

Cette étude intègre les incidences du défrichement sur l'environnement et notamment le milieu naturel. Une évaluation synthétique des incidences est également jointe à la présente demande.

Ainsi il ne semble pas nécessaire de réaliser une étude d'impact spécifique au vu :

- de l'étude d'impact déjà réalisé
- du complément transmis en annexe
- de la qualité des boisements considérés et des faibles surfaces concernées (4 000 m² de boisement en lisière du bois de la Murteissière, 2 169 m² de boisements relictuels, 6 590 m² de peupleraie pour partie exploitée)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe 6 : Incidences du défrichement
- Annexe 7 : Etude d'impact et évaluation des incidences Natura 2000

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

Annexe 1
Informations nominatives du
demandeur

Document
n°12.051dt/ 02

Dénomination et raison sociale

Nom de la Société :	TLTP DANNENMULLER T.
Forme juridique :	S.A.R.L au capital de 500 000 €
Adresse du siège social :	50 chemin des Essards 01 310 POLLIAT Tel : 04 74 22 21 45 – Fax : 04 74 23 56 98
Adresse de la carrière :	Carrière de Polliat-Montcet RD 67
SIRET :	3523 4119 2000 40
Code APE :	4311Z
Registre du commerce :	Bourg en Bresse 352 341 192 – n° de gestion 89 B 731

Qualité du signataire de la demande

Nom, Prénom :	M. DANNENMULLER Thierry
Nationalité :	Française
Qualité :	Gérant

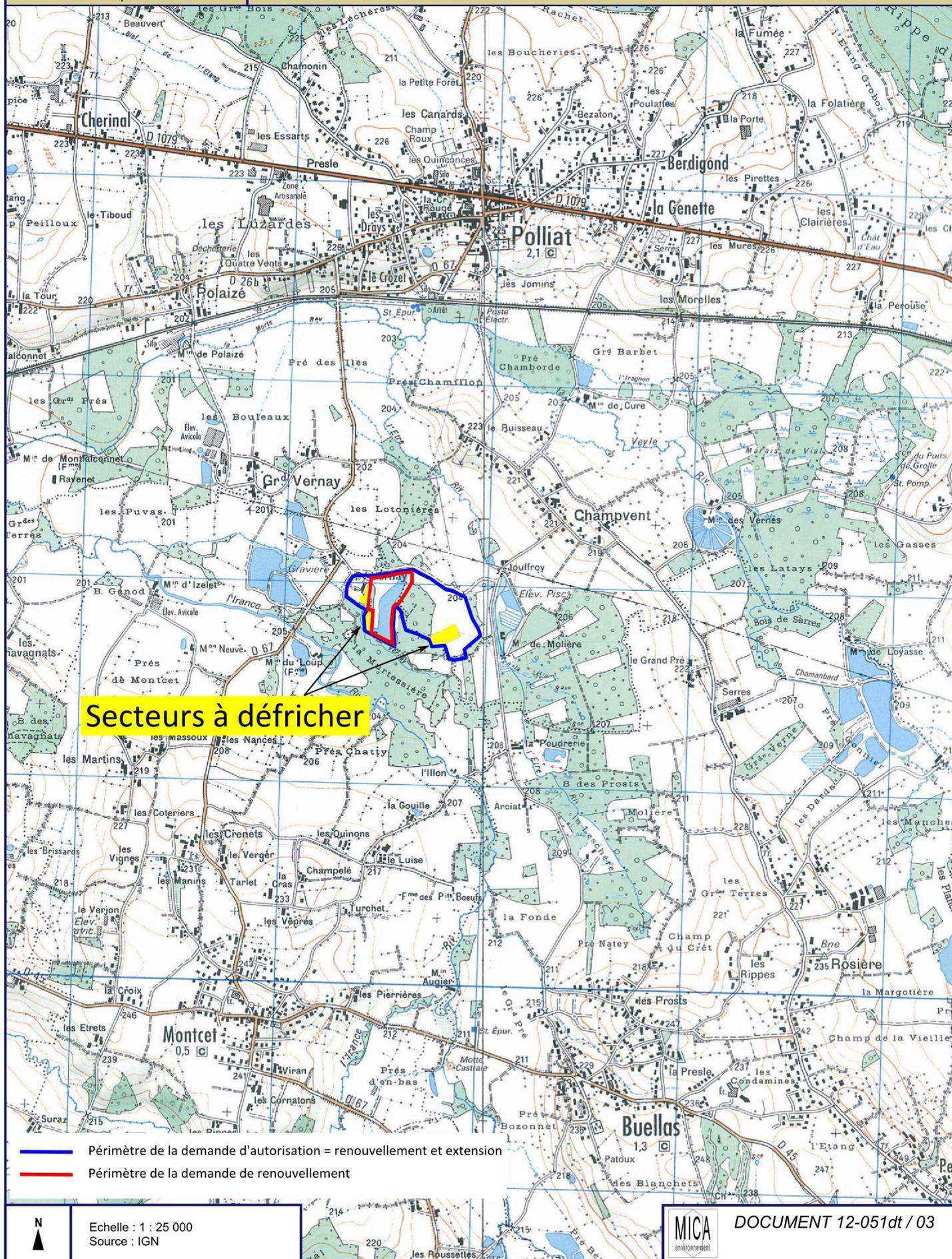
Personnes chargées de l'affaire au sein de l'organisme demandeur

Responsables du dossier :	M. DANNENMULLER Thierry et M. PIET Patrice
Téléphone / Fax :	04 74 22 21 45 / 04 74 23 56 98
Courriel :	tltip.dannenmuller@dannenmuller.fr

**Annexe 2
Plans de situation****Document
n°12.051dt/ 03**

- Plan de situation IGN (1/25 000)
- Plan de situation cadastrale (1/ 2 500)

Demande d'autorisation
de renouvellement et d'extension
de l'exploitation

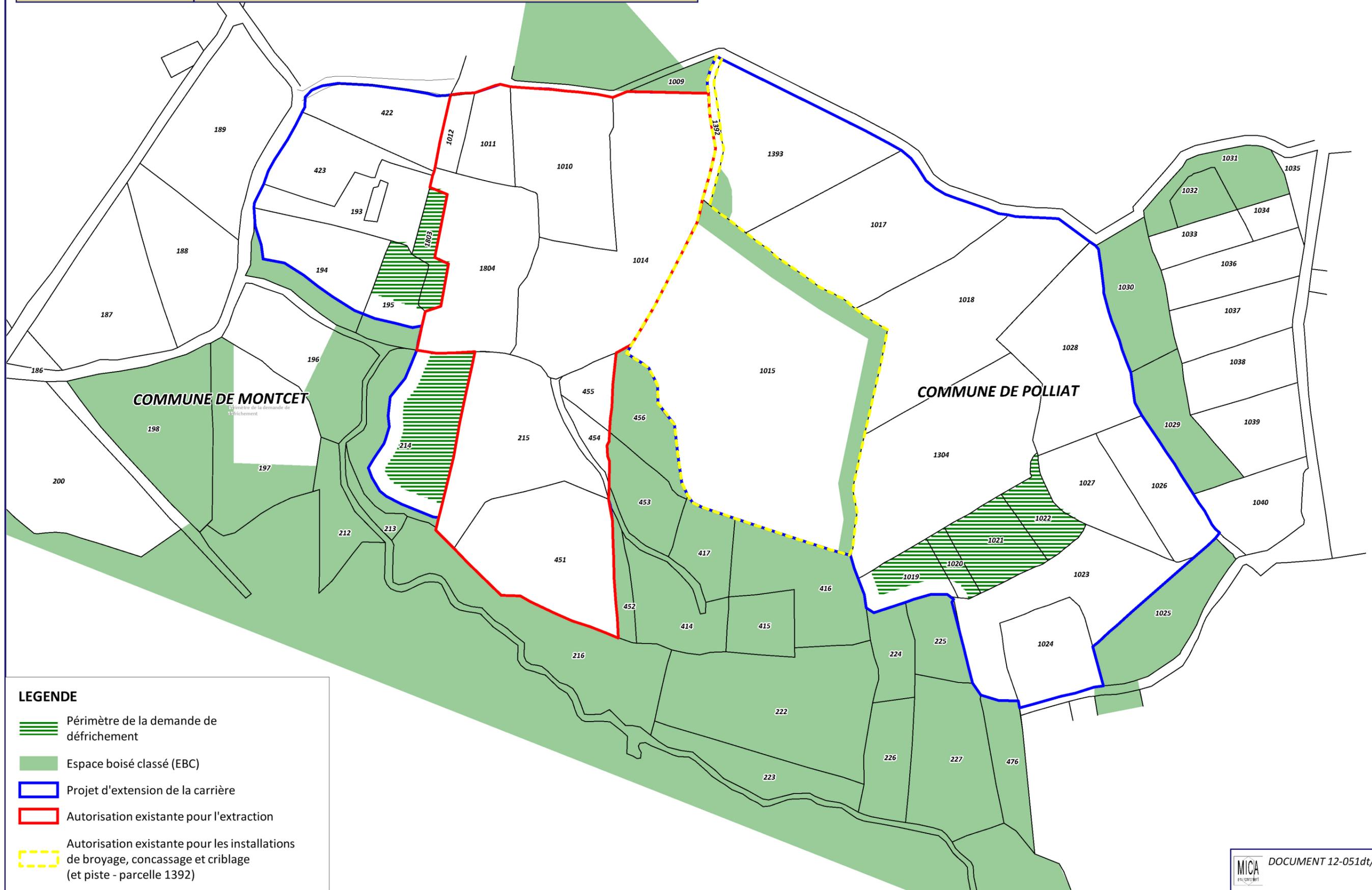


DANNENMULLER
Carrière de Polliat-Montcet
(Ain)
Demande d'autorisation
de renouvellement et d'extension
de l'exploitation

PLAN CADASTRAL DE LA DEMANDE DE DEFRICHEMENT ET DES EBC



ECHELLE : 1 / 2 500
Source : Géoportail



LEGENDE

-  Périmètre de la demande de défrichement
-  Espace boisé classé (EBC)
-  Projet d'extension de la carrière
-  Autorisation existante pour l'extraction
-  Autorisation existante pour les installations de broyage, concassage et criblage (et piste - parcelle 1392)

Annexe 3
Photographies couleur**Document**
n°12.051dt/ 04

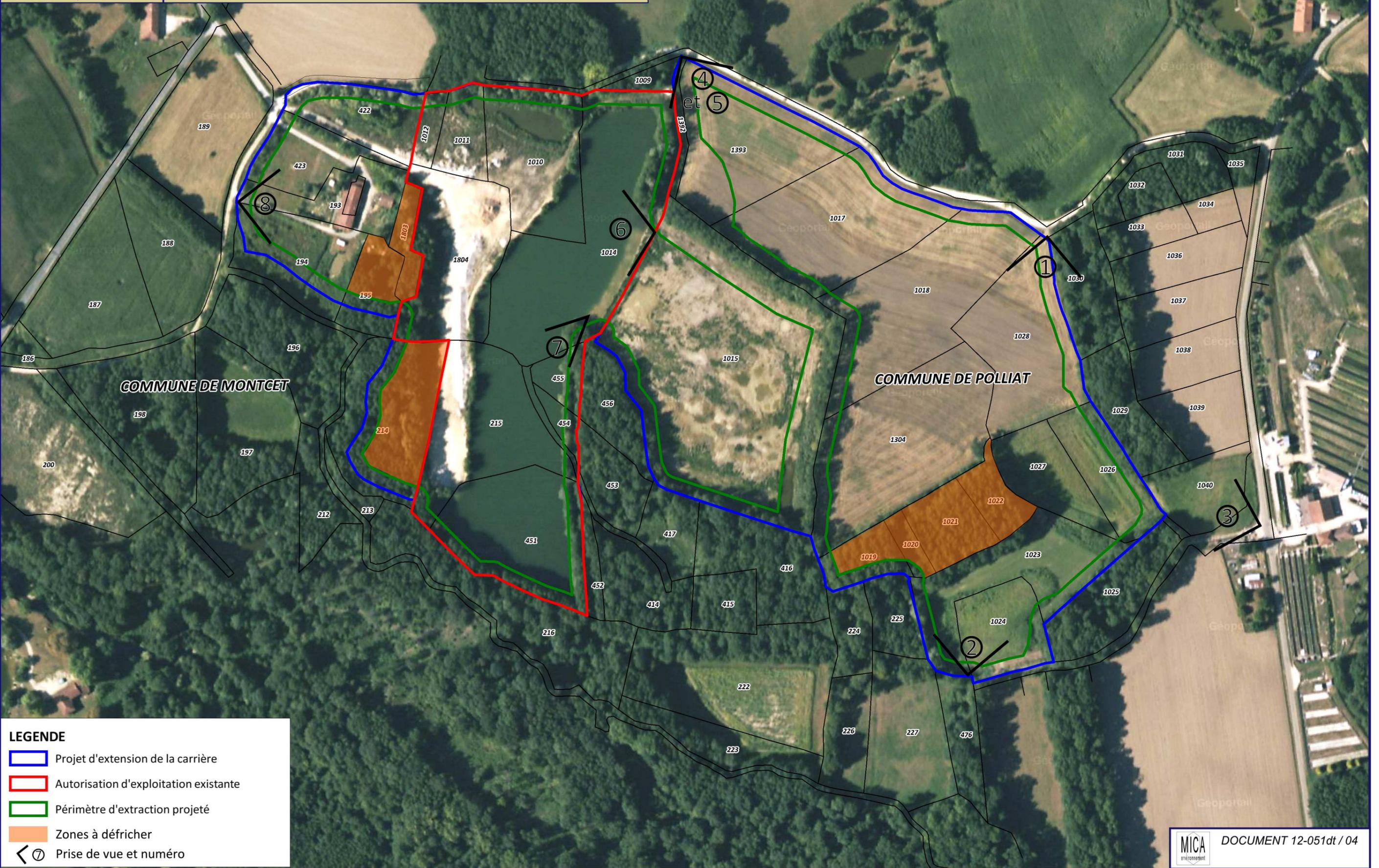
- Localisation cartographique des prises de vue
- Planche photo des zones à défricher : peupleraie
- Planche photo des zones à défricher : boisement

DANNENMULLER
Carrière de Polliat-Montcet
(Ain)

Demande d'autorisation
de renouvellement et d'extension
de l'exploitation

LOCALISATION DES ZONES A DEFRICHER ET DES PRISES DE VUES

N
Echelle : 1 : 2 500
Source : Google Earth Pro
0 25 m 200 m
12,5 m 50 m



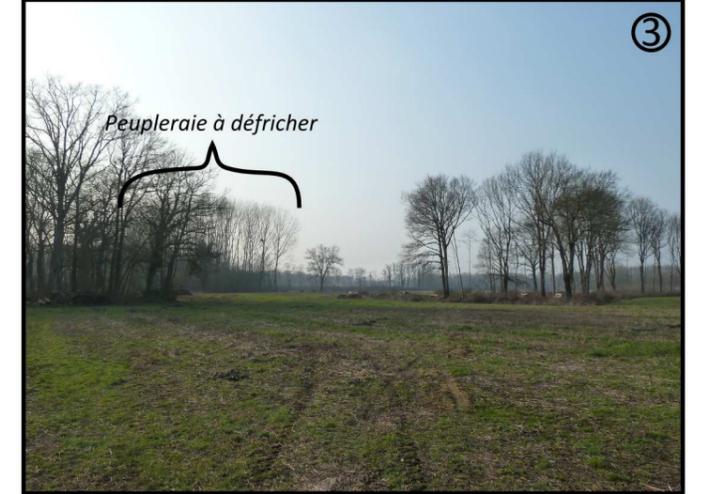
LEGENDE

- Projet d'extension de la carrière
- Autorisation d'exploitation existante
- Périmètre d'extraction projeté
- Zones à défricher
- Prise de vue et numéro

PLANCHE PHOTO DES ZONES A DEFRICHER - PEUPLERAIE

Peupleraie à défricher

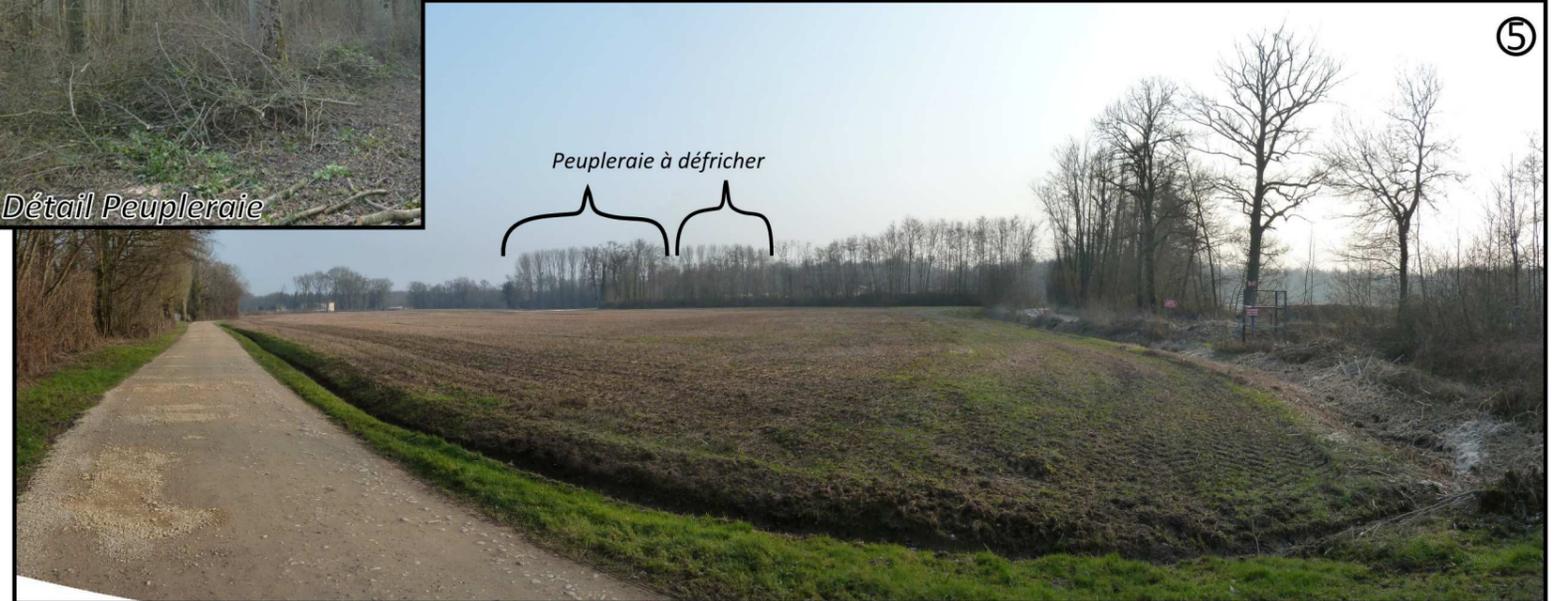
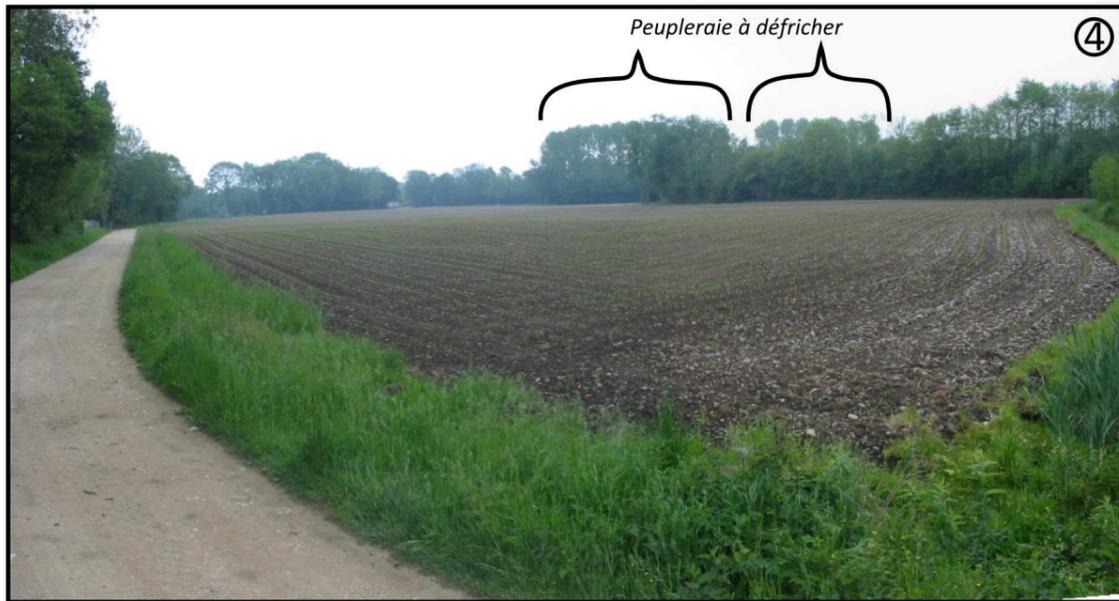
Peupleraie à défricher



Peupleraie à défricher

Détail Peupleraie

Peupleraie à défricher

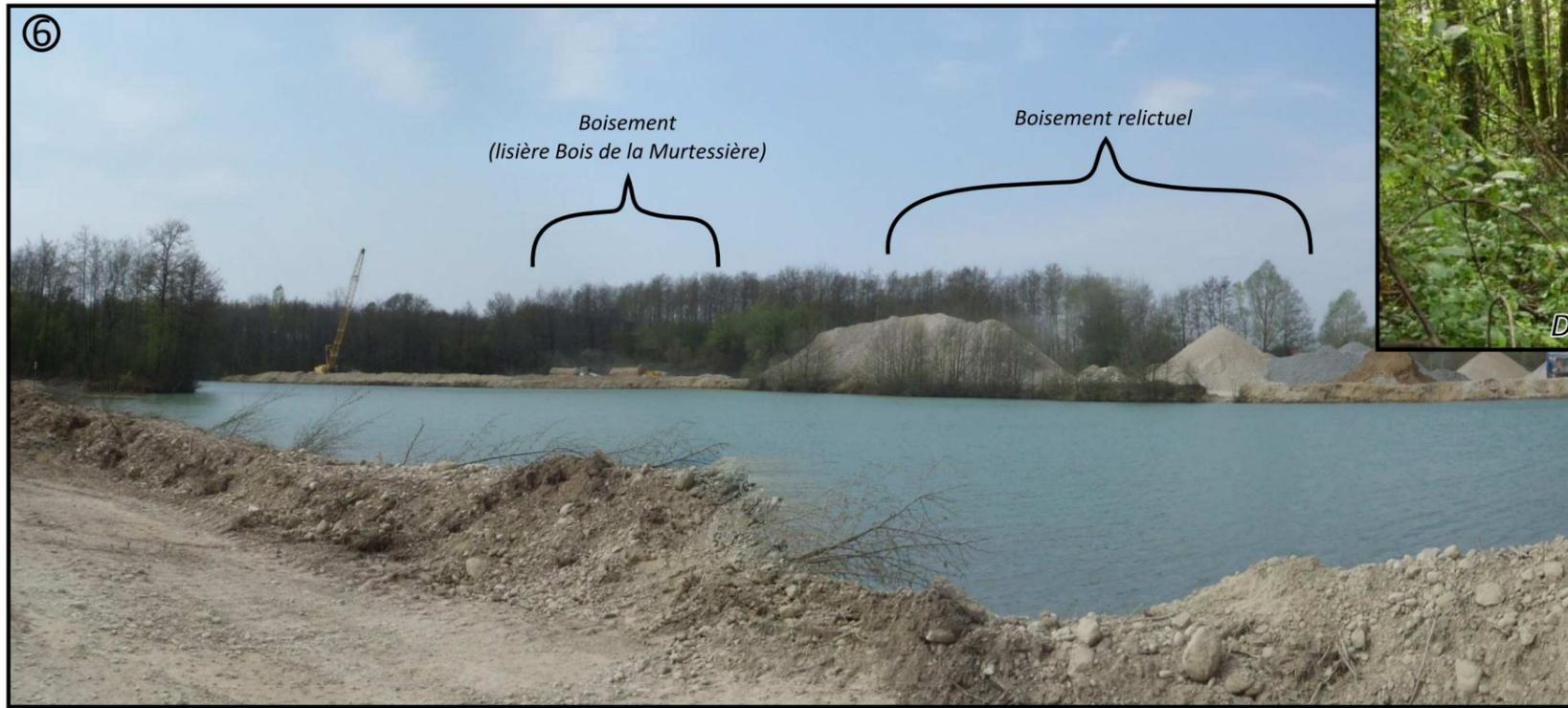


Période printanière

Période hivernale

P LANCHE PHOTO DES ZONES A DEFRICHER - BOISEMENT

Environnement proche (Paysage lointain = aucune vue)



Détail lisière Bois de la Murtessière

Vue depuis l'Est

Boisement
(lisière Bois de la Murtessière)



Vue depuis l'Ouest

Annexe 4

- Localisation des zones à défricher et des zones à reboiser : remise en état finale
- Localisation de la mesure compensatoire parcelle 187 « les Grands Prés »

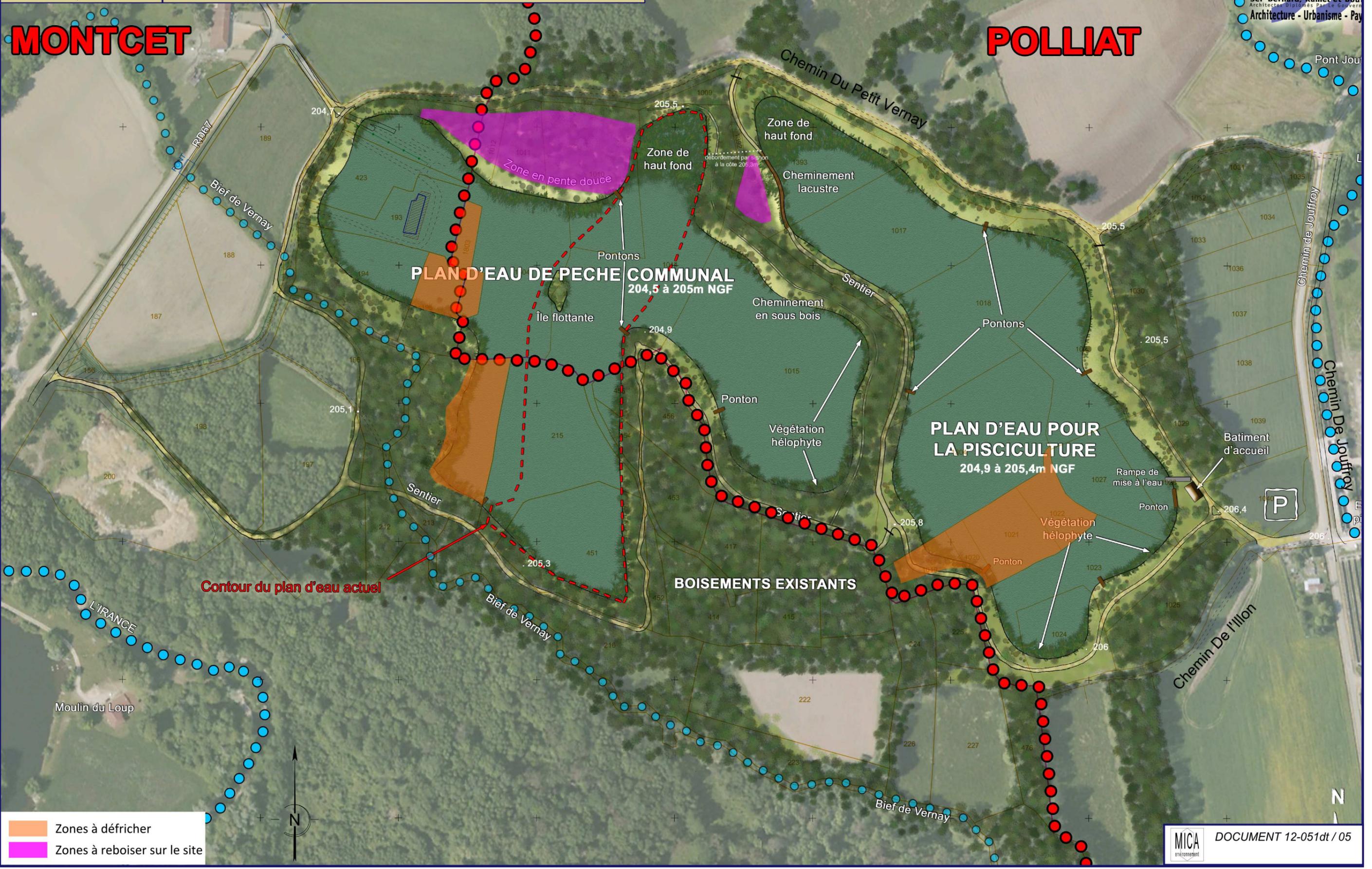
**Document
n°12.051dt/ 05**

LOCALISATION DES ZONES A DEFRICHER ET DES ZONES A REBOISER



MONTCET

POLLIAT

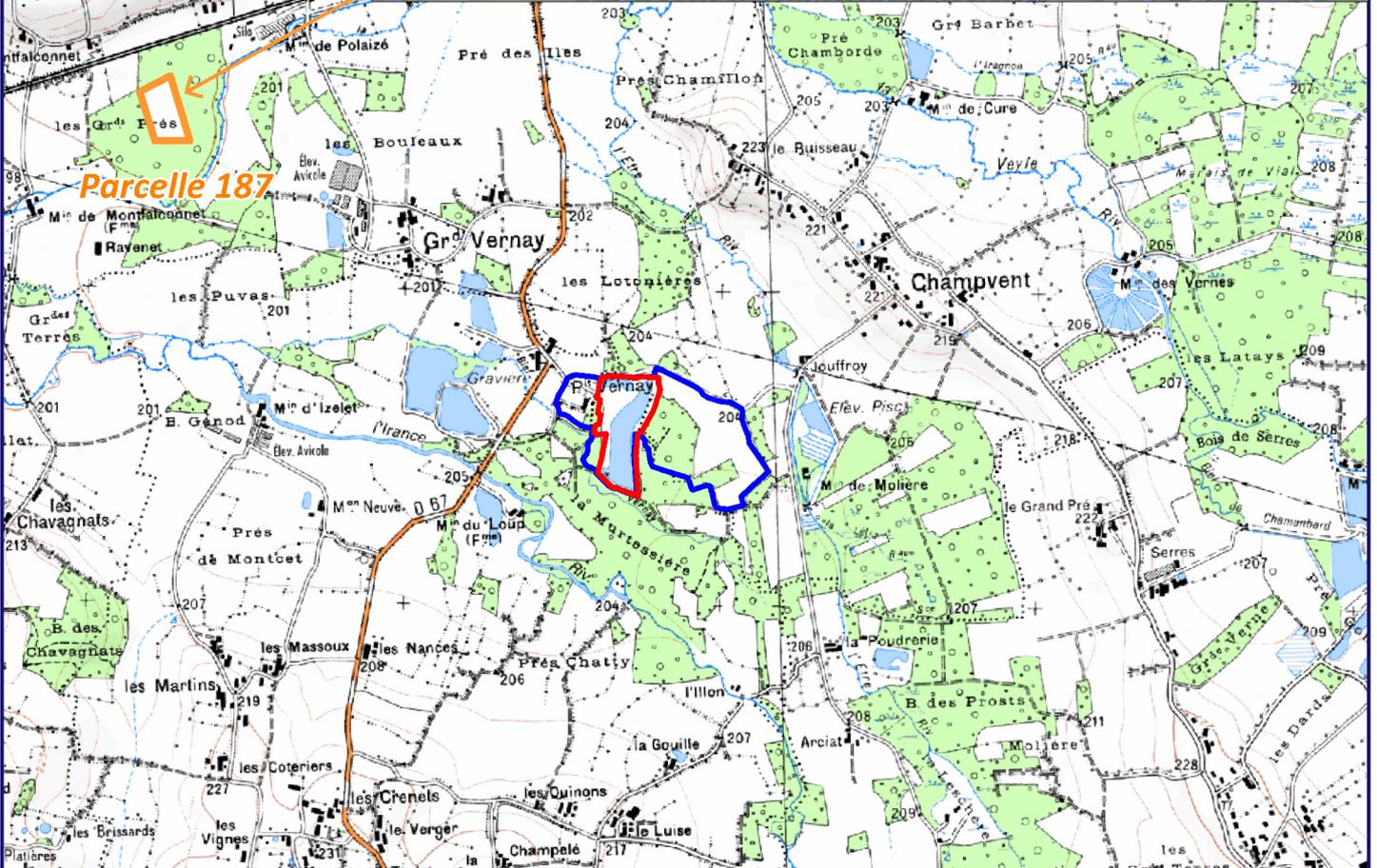


- Zones à défricher
- Zones à reboiser sur le site

DANNENMULLER
Carrière de Polliat-Montcet
(Ain)

Demande d'autorisation
de renouvellement et d'extension
de l'exploitation

LOCALISATION DE LA PARCELLE 187



LEGENDE

-  Périmètre de la demande de renouvellement et d'extension
-  Périmètre de la demande de renouvellement



ECHELLE : 1 / 25 000
Source : Scan25



DOCUMENT 12-051dt / 05

**Annexe 5
Plan des abords**

**Document
n°12.051dt/ 06**



DANNENMULLER CARRIERE DE POLLIAT

(Ain)

PLAN DES ABORDS

COORDONNEES LAMBERT 2 ETENDUE
NIVELLEMENT N.G.F.

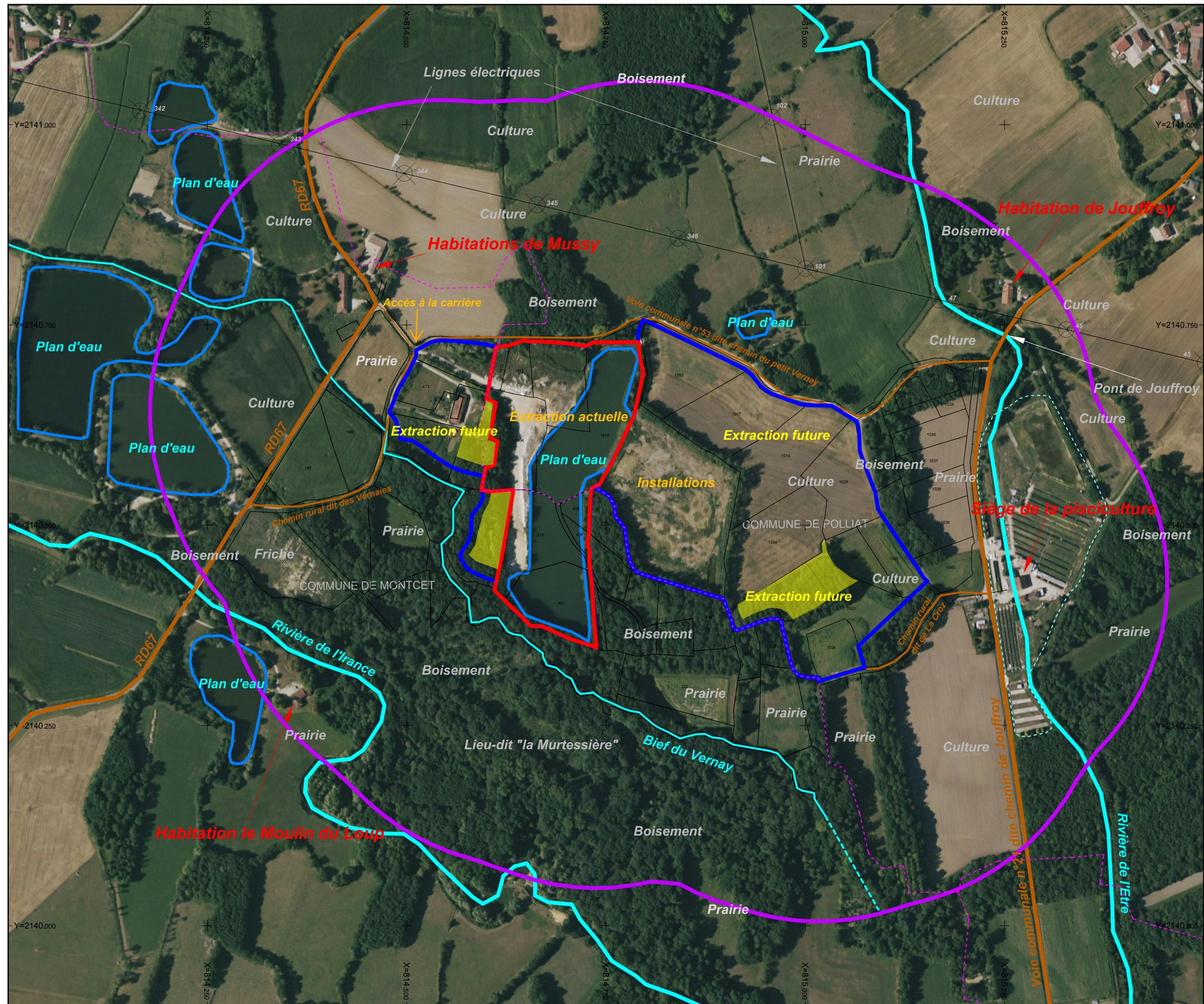
X = 814 000 à X = 815 500
Y = 2 139 900 à Y = 2 141 200

MICA Environnement Ecoparc Phoros - Route de Saint-Pons 34600 BEDARIEUX Tél : 04 67 23 33 66 Fax : 04 67 23 33 60

Rapport : 12 - 051	Echelle : 1 / 2 500
Plan : COVADIS	Mise à jour : 2012
Document : Plan des abords	Auteur : MICA Environnement



- Périmètre de la demande d'autorisation = renouvellement et extension
- Périmètre de la demande de renouvellement de l'extension
- Limite des 300 mètres
- Limite communale
- Voies publiques
- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Zones à défricher



Annexe 6
Incidences du défrichement

Document
n°12.051dt/ 07

INCIDENCES DU DÉFRICHEMENT

L'exploitation de la carrière va entraîner le défrichage des surfaces boisées dans la zone d'emprise directe du projet.

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques du défrichage.

Surface à défricher	12 759 m ²
Nature du boisement	Boisement de peupliers (0,66 ha) et boisements (0,62ha)
Incendies	Pas d'incendie connu au cours des 15 dernières années
Localisation cadastrale	Communes de Polliat et de Montcet

Commune	Lieu(x)-dit(s)	Section	Parcelle	Surface de la parcelle (m ²)	Surface à défricher par parcelle (m ²)	Classement au PLU
Montcet	Les Ravelettes	B	214	7 515	4 000	N
Montcet	Au Vernay	B	195	1 974	1 200	N
Polliat	Petit Vernay	C	1 803	969	969	A
Polliat	La Croz	C	1 019	2 040	1 500	A
Polliat	La Croz	C	1 020	750	600	A
Polliat	La Croz	C	1 021	2 730	2 730	A
Polliat	La Croz	C	1 022	1 760	1 760	A

Le présent document constitue une évaluation des impacts du projet de défrichage. Il concerne une surface de 12 759 m² structuré de la manière suivante :

- 6 169 m² de boisement, situé en lisière du massif boisé de Murtezière,
- 6 590 m² de peupleraie (âgée de 20 à 25 ans), encadrée par des parcelles agricoles sur 3 côtés, et par un bois sur une largeur.

1.1 - CARACTERISATION DE L'ETAT INITIAL

1.1.1 - Pédologie

Les sols en place sur le secteur, peu sensibles à l'érosion, sont constitués par une association de sols alluviaux.

- Bordure du bois de la Murtezière : sol peu profond, eau affleurant (à 40 cm environ en moyenne sous le terrain naturel).
- Peupleraie : sol plus sec. Absence de zones humides caractéristiques.

1.1.2 - Hydrologie-hydrogéologie

Le site d'implantation du projet n'est traversé par aucun cours d'eau.

La zone de bois à défricher se trouve au plus près à plus de 30 mètres du bief du Vernay et à plus de 200 mètres du ruisseau de l'Irance.

Le projet est situé **hors périmètre de protection de captage/forage AEP**.

1.1.3 - Atmosphère

Le projet se situe au droit d'un secteur faiblement urbanisé.

Les activités qui contribuent aux variations du cadre sonore naturel se résument majoritairement à la circulation des véhicules sur la RD 67, situé à l'Ouest et à l'activité extractive en période d'exploitation.

1.1.4 - Milieux naturels

Les bois concernés par le défrichement sont constitués par différents faciès :

- **Boisements** (Code Corine Biotope : 44.9 et (44.3)) d'aulnes, de saules et frênes des fleuves medio-européens.
- **Plantations de peupliers** (Code Corine Biotope : 83.321). Il s'agit de plantations âgées de 20 à 25 ans,

Boisements

Référence	Code	Intitulé
CORINE biotope	44.9 41.5 (44.3)	Bois marécageux d'Aulne, de Saule, de Myrte des marais Chênaies acidiphiles (Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves medio-europeens)
Natura 2000	-	-
Correspondance phytosociologique	-	<i>Alnion glutinosae</i> , <i>Quercion robori-petraeae</i> , <i>Fraxino-Alnion glutinosae</i>



Statut : protection, menace

Directive « Habitat »	Non
Liste rouge régionale	Non
Déterminisme ZNIEFF	Non

Vulnérabilité et état de conservation

Aucune menace n'a été identifiée sur cet habitat. Seul le drainage des sols pourraient entrainer, à terme, une mutation de l'habitat de l'aulnaie à la chênaie. Une partie des boisements est classée.

Espèces à enjeu local de conservation recensées

Plusieurs espèces à enjeu local de conservation ont été recensées dans cet habitat : Pic noir, Lorient d'Europe, Autour des palombes, Pouillot fitis, Mésange noire.

Fonctionnement écologique

Ces boisements sont des espaces fermés qui abritent des espèces qui y sont inféodés. Certains arbres âgés ou morts sur pied présentent des aspérités capables d'accueillir des insectes à enjeu ou de constituer des zones de nidifications pour les oiseaux. Les lisières de ces boisements peuvent être considérées comme des corridors pour beaucoup d'espèces. Notons que ces boisements sont humides et présentent des mares temporaires à permanentes par endroits, notamment à proximité des plans d'eau. Ces **zones humides intra-forestières** participent significativement au fonctionnement écologique du site.

Emprise

1,2 ha soit 7% du périmètre de la demande. Seuls 0,6 ha seront défrichés sur l'ensemble du site. Le reste (0,6 ha) constitue les bordures Sud du site qui seront conservées.

22,1 ha soit 43% de la zone d'influence immédiate du projet.

Localisation

Boisements s'étendant surtout au sud de l'emprise du projet.

Dynamique de végétation

Boisements matures d'Aulnes et Frênes, s'enrichissant en Chênes dans les zones où l'hygrométrie est la plus faible.

Caractéristiques stationnelles

Les sols sont très humides à saturés en eau une grande partie de l'année.

Physionomie, structure

Structure similaire à celle d'un boisement de feuillus.

Espèces caractéristiques

Alnus glutinosa, *Fraxinus excelsior*, *Quercus robur*, *Corylus avellana*, etc.

Plantations de Peupliers

Référence	Code	Intitulé
CORINE biotope	83.321	Plantations de peupliers
Natura 2000	-	-
Correspondance phytosociologique	-	-



Statut : protection, menace

Directive « Habitat »	Non
Liste rouge régionale	Non
Déterminisme ZNIEFF	Non

Vulnérabilité et état de conservation

Aucune menace n'a été identifiée sur cet habitat.

Espèces à enjeu local de conservation recensées

Aucune espèce à enjeu local de conservation n'a été observée dans ces boisements.

Fonctionnement écologique

Ces boisements sont des espaces fermés qui abritent des espèces qui y sont inféodés. Les lisières de ces boisements peuvent être considérées comme des corridors.

Emprise

0,6 ha soit 3% du périmètre de la demande.

Localisation

Boisements présents dans la zone d'emprise directe.

Dynamique de végétation

Ces plantations sont peu entretenues et le développement du sous-bois ainsi que d'essences caractéristiques des boisements spontanés alentours laisse supposer que la plantation évolue vers une aulnaie telle que celle des autres boisements présents dans la zone d'étude, bien que ce secteur soit plus sec lié au drainage par des fossés.

Caractéristiques stationnelles

Les conditions stationnelles sont proches de celles des boisements d'Aulnes et de Chênes environnants quoique moins humides. Le boisement de Peupliers est plus sec lié au drainage par des fossés. La peupleraie a 20 ans environ. La densité est de un peuplier pour 30 à 35 m² moyens. Le diamètre d'un sujet atteint 50 cm. Il sont pour partie en cours d'exploitation.

Physionomie, structure

Structure similaire à celle d'un boisement de feuillus. Strate arbustive bien développée.

Espèces caractéristiques

Populus nigra, *Prunus padus*, *Corylus avellana*, etc.

Plusieurs espèces à enjeu local de conservation ont été recensées dans l'habitat Boisement : Pic noir, Lorient d'Europe, Autour des palombes, Pouillot fitis, Mésange noire. Il s'agit d'espèce à enjeu modéré.

Aucune espèce à enjeu local de conservation n'a été observée dans l'habitat Peupleraie.

Aucune espèce floristique à enjeu local de conservation n'a été contactée sur le site.

1.1.5 - Paysage

Le site d'implantation du projet s'insère dans un contexte paysager offrant aucune vue en vison lointaine.

1.2 - EFFETS DU DEFRIQUEMENT

1.2.1 - Stabilité et Pédologie

L'érosion après défrichage sera nulle du fait :

- de la faible érodabilité des sols au droit des parcelles à défricher ;
- de la topographie plane dans l'emprise directe du projet concerné par les défrichements.

Le défrichage n'aura aucun impact ou n'induit aucune augmentation du risque d'éboulement ou de glissement de terrain au droit du site.

L'impact prévisible du défrichage sur les sols est nul

1.2.2 - Hydrologie-hydrogéologie

Le site d'implantation du projet et son proche environnement ne sont traversés par aucun cours d'eau. Le projet est situé hors périmètre de protection de captage/forage AEP.

Le défrichage n'aura aucun impact ou n'induit, au droit du site, aucune augmentation du risque d'inondation, d'assèchement des sources, de sédimentation des cours d'eau, de modification des écoulements des eaux superficielles.

L'impact prévisible du défrichage sur la ressource en eau est nul.

1.2.3 - Atmosphère

Pas d'impact quantifiable prévisible sur l'atmosphère lié au défrichage.

1.2.4 - Milieu naturel

Effets sur les habitats et la flore

Aucun habitat présentant un enjeu ni aucune espèce floristique présentant un enjeu local de conservation n'a été répertorié au droit des sites. Les habitats concernés par le défrichement et la flore associée ne présentent aucun enjeu écologique majeur.

L'impact prévisible du défrichement sur la flore et les habitats est très faible.

Effets sur la faune

Plusieurs espèces à enjeu local de conservation ont été recensées dans l'habitat Boisement : Pic noir, Lorient d'Europe, Autour des palombes, Pouillot fitis, Mésange noire. Il s'agit d'espèce à enjeu modéré.

Le défrichement va entraîner la disparition d'habitats favorables aux espèces liées aux milieux boisés. Cette perte d'habitat ne concerne que le boisement en lisière du bois de Murteissière (4 000 m²) Parmi ces espèces, toutes présentent un enjeu de conservation modéré : Pic noir, Lorient d'Europe, Autour des palombes, Pouillot fitis, Mésange noire.

Outre la perte d'habitats, les travaux de défrichement pourraient entraîner une perte d'individus, notamment des nichées d'oiseaux.

Dans les boisements, l'impact prévisible du défrichement sur la faune est modéré.

Après mise en œuvre des mesures de réduction, l'impact résiduel sera faible.

Aucune espèce à enjeu local de conservation n'a été observée dans l'habitat Peupleraie.

Dans la peupleraie, l'impact prévisible du défrichement sur la faune est très faible.

1.2.5 - Paysage

Le site d'implantation du projet de défrichement s'insère dans un contexte paysager offrant aucune vue en vision lointaine. Seule la peupleraie est visible en vision rapprochée.

L'impact prévisible du défrichement sur le paysage est très faible pour la peupleraie et nul pour les boisements.

1.3 - MESURES ENVISAGEES

Les seuls impacts significatifs liés au défrichement concernent le milieu naturel (la faune). Des mesures de réduction d'impact, notamment pour l'avifaune, sont présentées dans l'étude d'impact. La principale mesure est la suivante :

Mesures de réduction

MR - Chantier : Choix d'une période optimale pour le défrichement : période automnale

La fin de l'hiver et le printemps constituent une période particulièrement sensible sur le plan écologique puisque c'est au cours de cette période que se déroule la reproduction de nombreuses espèces, animales en particulier comme végétales. Au cours de cette période l'avifaune est particulièrement sensible au dérangement et à la perte d'individus (pontes, juvéniles).

Les travaux de défrichement seront donc réalisés en dehors des périodes sensibles de reproduction, préférentiellement entre septembre et novembre.

Mesures compensatoires

MC – Remise en état : Reboisement

La disparition des 6 169 m² de boisement en zone humide et des 6 590 m² de peupleraie sera compensée par :

- la création d'une plantation d'Aulnes et Frênes de surface équivalente (6 200 m²), située au Nord du site (parcelles 422, 1012, 1011, 1010), à raison d'un plant pour 8 à 10 m², et équivalente sur le plan fonctionnel et de la biodiversité : 600 à 800 plants (500 futurs arbres et 200 à 500 futurs arbustes)
- le reboisement de 6 600 m² (*Populus nigra* à raison de un pied pour 30 m²) ou la remise en état d'une surface d'une zone humide existante, et ce à hauteur d'une valeur guide de l'ordre de 200% (13 200 m²) de la surface perdue, au lieu-dit « Les Grand Prés », au Sud du hameau de Polaizé, près de la Veyle : parcelle 187.

Choix des espèces pour les plantations (espèces du cortège local):

Strate arborescente principale :

<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux
<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne oxyphylle
<i>Populus nigra</i>	Peuplier noir (parcelle 187)

Strate arborescente secondaire :

<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun
<i>Salix alba</i>	Saule

Strate arbustive de lisière et haie à l'Ouest :

<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller
<i>Coryllus avellana</i>	Noisetier
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir

Reboisement :

L'objectif des recommandations est l'intégration écologique (et paysagère) des secteurs créés par la carrière :

Travaux préparatoires :

La plateforme située au Nord du site (parcelles 422, 1012, 1011, 1010) sera décompactée et réglée à la cote moyenne de 204,8 m NGF

Les plantations s'effectueront dans des fosses avec retrait d'éventuels blocs (<200 mm) et apport éventuel de matériaux terreux issus du site.

Répartition des végétaux

Lors de la répartition sur le terrain, on favorise la disposition des végétaux en bouquets plutôt qu'en alignement.

Taille des végétaux

Pour maximaliser le taux de reprise et limiter les travaux d'entretien, les végétaux implantés seront de faible taille : jeunes plants forestiers en godet.

Fouilles

Pendant les premières années, chaque plant est protégé par un mulch en pied (et éventuellement par un manchon grillagé contre la prédation animale).

**Annexe 7
Etude d'impact et
Evaluation NATURA 2000**

**Document
n°12.051dt/ 08**

TRANSPORTS
DEMOLITIONS
TERRASSEMENTS
TRAVAUX PUBLICS

T. DANNENMULLER
04 74 22 21 45

56, chemin des Essards
33310 FOLS LORÉ
Fax: 04 74 21 36 70

CARRIÈRES
Subsols
Graviers
Concessions



**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
DE RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION
DE L'EXPLOITATION
PIECE B – ETUDE D'IMPACT**

*Carrière du Petit Vernay
Communes de Polliat et Montcet (Ain)*

juillet 2013
n°12.051

Siège : Route de Saint-Pons - Coppez-Pierres - 34600 BÉDARIEUX
Tél / Fax : 04 67 23 33 66 (6) - site@mica-environnement.com
Agence Lyon - 501, allée de la Saugère - 69603 LYON
Tél : 04 78 64 84 75 - E-mail : agence.lyon@mica-environnement.com
MICA Environnement NC, 14, route du Sud, Normandie - 80500 NOUWAMA
Tél / Fax : (33) 3 20 44 18 20 - E-mail : contact@mica.nc



TRANSPORTS
DEMOLITIONS
TERRASSEMENTS
TRAVAUX PUBLICS

T. DANNENMULLER
04 74 22 21 45

56, chemin des Essards
33310 FOLS LORÉ
Fax: 04 74 21 36 70

CARRIÈRES
Subsols
Graviers
Concessions

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
DE RENOUVELLEMENT ET D'EXTENSION
DE L'EXPLOITATION
PIECE B1 – INCIDENCE NATURA 2000**

*Carrière du Petit Vernay
Communes de Polliat et Montcet (Ain)*

juillet 2013
n°12.051

Siège : Route de Saint-Pons - Coppez-Pierres - 34600 BÉDARIEUX
Tél / Fax : 04 67 23 33 66 (6) - site@mica-environnement.com
Agence Lyon - 501, allée de la Saugère - 69603 LYON
Tél : 04 78 64 84 75 - E-mail : agence.lyon@mica-environnement.com
MICA Environnement NC, 14, route du Sud, Normandie - 80500 NOUWAMA
Tél / Fax : (33) 3 20 44 18 20 - E-mail : contact@mica.nc

